

LETTRE OFFICIELLE À DESTINATION D'UN DÉPUTÉ

(à personnaliser avec ton nom et ta circonscription)

[Prénom Nom]

[Adresse]

[Code postal – Ville]

[Adresse e-mail]

[Date]

À l'attention de Monsieur/Madame le/la Député(e)

[Nom du député]

Assemblée nationale

126 Rue de l'Université

75355 Paris 07 SP

Objet : Proposition d'adaptation des horaires scolaires face aux vagues de chaleur

Monsieur/Madame le/la Député(e),

Je me permets de vous écrire en tant que citoyen(ne) de votre circonscription, préoccupé(e) par les conditions dans lesquelles les élèves et les personnels éducatifs sont amenés à travailler lors des épisodes de chaleur extrême, de plus en plus fréquents dans notre pays.

Chaque année, des salles de classe atteignent 35 à 40°C, rendant l'apprentissage difficile et mettant en danger la santé des enfants. Les vagues de chaleur ne sont plus des événements exceptionnels : elles deviennent structurelles. Il est donc urgent d'adapter notre organisation scolaire à cette nouvelle réalité climatique.

Ayant moi-même vécu la canicule de 2003, je me souviens que de nombreuses entreprises avaient déjà mis en place des horaires adaptés : travail tôt le matin, pause aux heures les plus chaudes, reprise en fin d'après-midi. Cette organisation simple, non punitive et efficace pourrait inspirer notre système éducatif.

Je souhaite vous soumettre une proposition concrète, réaliste et peu coûteuse :

1. Cours principaux de 7h30 à 12h30

Pour profiter des heures les plus fraîches et garantir de meilleures conditions d'apprentissage.

2. Pause modulable de 12h30 à 16h

Chaque établissement pourrait organiser cette période selon ses moyens : cantine, salles fraîches, accueil périscolaire, ou retour à domicile.

3. Activités obligatoires de 16h à 18h

Soutien scolaire, projets, ateliers, préparation aux oraux : des activités essentielles mais moins exigeantes cognitivement.

4. Ajustements complémentaires

Examens programmés avant 11h

EPS uniquement le matin

Allègement des programmes en juin

Formation des personnels aux risques liés à la chaleur

Pourquoi cette proposition est pertinente :

Elle protège la santé des élèves et des enseignants.

Elle ne nécessite pas d'investissements massifs.

Elle réduit les inégalités (soutien obligatoire pour tous).

Elle s'inspire de modèles déjà appliqués dans des pays chauds (Espagne, Grèce, Mexique, Australie).

Elle peut être mise en place rapidement, dès la prochaine année scolaire.

Face au réchauffement climatique, l'adaptation de notre système éducatif n'est pas un choix idéologique, mais une nécessité pragmatique.

Je vous serais reconnaissant(e) d'étudier cette proposition et, si vous la jugez pertinente, de la porter au sein de l'Assemblée nationale.

Je reste bien entendu disponible pour échanger davantage sur ce sujet.

Je vous prie d'agréer, Monsieur/Madame le/la Député(e), l'expression de mes salutations distinguées.

[Signature]

[Prénom Nom]